

CHAPITRE

L'incommensurable économie des bibliothèques

Jean-Michel Salaün - Université de Montréal – Collegium de Lyon

(Version française non révisée par les éditeurs d'un chapitre pour le livre *Handbook on the Economics of Cultural Heritage*, Ilde Rizzo & Anna Mignosa (dir.) à paraître en 2011, Elgar Publishing)

1 Une économie qui compte	4
Le poids des bibliothèques.....	4
Le temps long	5
Le modèle bibliothéconomique.....	7
2 Une économie difficile à compter.....	8
Calculer le retour sur investissement	9
Valeurs bibliothéconomiques	12
Trois bénéficiaires	15
3 L'exploitation numérique	17
Collections	18
Accès.....	19
Adaptations ou éclatement.....	20
Conclusion	21
Bibliographie	22

CHAPITRE XXX

L'incommensurable économie des bibliothèques

Même si un des pères fondateurs de l'économie de la culture a consacré un livre aux bibliothèques universitaires (Baumol, 1973), les bibliothèques n'intéressent pas vraiment les chercheurs de ce courant. L'affirmation peut paraître brutale, deux exemples suffiront pourtant à l'illustrer :

- 1) On s'accorde généralement à considérer le livre coordonné par Ruth Towse (2003) comme une sorte d'encyclopédie internationale de l'économie de la culture. Pourtant parmi ses soixante et un chapitres, pas un n'est consacré aux bibliothèques. Pire lorsque l'on cherche les occurrences de « library » ou « libraries » dans le texte, on n'en trouve qu'une dizaine relatives aux relations avec l'édition ou au numérique. Aucune allusion ne concerne directement l'économie de la bibliothèque.
- 2) En France tout récemment, un numéro de la *Revue d'économie politique* a été consacré à l'économie de la culture. Dans sa longue introduction, Xavier Greffe (2010) brosse un tableau synthétique de ses avancées et questionnements. Le mot « bibliothèque » n'y est écrit qu'une seule fois... pour rappeler qu'en France une taxe sur les supports vierges payée par ces dernières doit alimenter la caisse de retraite des écrivains.

L'économie du patrimoine ne s'y est pas vraiment plus intéressée. Dans l'index du récent livre d'Alan Peacock et Ilde Rizzo (2008), on ne trouve pas moins de 41 entrées pour *museums and galleries* (sans même compter les entrées particulières sur les noms propres d'institutions) et une seule pour *libraries*. Enfin, il n'y a pas non plus, à ma connaissance, chez les économistes de l'information de travaux récents sur les bibliothèques, même s'il y est fait explicitement référence dans un livre fondateur (Machlup, 1962).

Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour cet oubli. Tout d'abord, les économistes négligeraient les bibliothèques parce que leur économie serait négligeable, en poids, en histoire et en conséquences sur les autres secteurs. Cette raison serait une mauvaise raison, son argumentaire est erroné comme nous le verrons.

Une autre raison, plus vraisemblable, de ce manque d'intérêt tiendrait à une mauvaise compréhension de la bibliothèque par les économistes. Elle est souvent considérée simplement comme un dernier maillon de la chaîne de production-diffusion du livre, celui qui permet enfin sa rencontre avec le lecteur, au même titre que la librairie dont elle ne serait qu'une version non marchande. Cette conception est erronée, car trop étroite. Les bibliothèques ont leur économie propre, originale, et celle-ci est largement indépendante de la filière commerciale du livre. C'est peut-être justement cette autonomie qui explique sa méconnaissance.

Cette difficulté restait sans grande conséquence, sauf pour les bibliothèques elles-mêmes, tant que leurs logiques se différenciaient radicalement du reste des autres filières, car elle n'affectait pas la compréhension d'ensemble. La difficulté est plus gênante aujourd'hui, car elle nous interdit de percevoir que le modèle initié par les bibliothèques a été en partie repris par le web qui pèse et pèsera de plus en plus sur l'économie de la culture. Et les bibliothèques elles-mêmes sont réintégrées dans l'économie générale d'une filière de plus en plus soumise au numérique.

Même si les courants traditionnels de l'économie l'ont négligée, l'économie des bibliothèques n'est pas pour autant un terrain vierge. Elle a fait l'objet de nombreuses études menées par les bibliothécaires eux-mêmes, par les enseignants-chercheurs des écoles en sciences de l'information ou par des consultants. Ces études ont alors un objectif professionnel, implicite ou explicite, d'allocation de ressources. Il s'agit de convaincre les bailleurs de fonds d'augmenter ou au moins de ne pas réduire leurs investissements ou de prendre les meilleures décisions pour assurer une productivité du service à coût moindre. Une grande majorité de ces travaux relève donc d'analyses coût-bénéfice, coût-avantages, retour sur investissements ou analyse d'impacts. Il n'est pas étonnant qu'en ces temps de déficit public et de concurrence numérique, les études se soient multipliées, en Europe comme en Amérique du Nord, comme en témoignent les bibliographies sur le sujet¹. Ces travaux sont importants et souvent très documentés, car les bibliothécaires savent par nature organiser et classer les éléments, ils connaissent la vertu de la normalisation des données et leur activité a l'avantage d'autoriser facilement le comptage et le calcul.

¹ Bibliographie de l'American Library Association, plus d'une centaine de références : *Articles and Studies Related to Library Value (Return on Investment)*, <http://www.ala.org/ala/research/librystats/roi/index.cfm>.

Bibliographie du projet Lib-Value, plus de 400 références : *ROI and Value Bibliography* <http://libvalue.cci.utk.edu/biblio>.

J'ai organisé ce chapitre en trois parties. La première est un plaidoyer pour une meilleure prise en compte des bibliothèques par les économistes. Elle montre d'abord que les bibliothèques ne constituent pas un secteur marginal, ni quantitativement, ni historiquement et propose une première interprétation de leur économie. La seconde partie résume quelques résultats des analyses réalisées par les professionnels et explique. Elle insiste ensuite sur l'originalité des valeurs ajoutées par le modèle bibliothéconomique. La troisième partie montre comment ironiquement la valeur de la bibliothèque est illustrée *a posteriori* par l'externalisation d'une part conséquente de ses activités sur le web. Ainsi, la bibliothèque est amenée à se repositionner tout en gardant sa vocation originelle.

1 Une économie qui compte

L'économie des bibliothèques compte dans l'ensemble de l'économie d'un pays. Ce poids peut se mesurer très concrètement par les relevés des dépenses ou les statistiques de fréquentation. On peut aussi remarquer l'ancienneté de leur histoire et la pérennité de leur modèle qui témoignent d'une fonction durable et essentielle dans l'organisation sociale. Enfin et surtout, leur écosystème original et autonome mérite une meilleure observation, car il a sans doute été le secret de leur longévité.

Le poids des bibliothèques

Un regard superficiel peut laisser croire que le succès des bibliothèques, variable suivant les pays, reste modeste comparé à l'explosion de la popularité des médias modernes, la réalité est bien différente.

Suivant les chiffres compilés par un organisme américain de coopération entre les bibliothèques (OCLC) en 2003 :

- Il y avait environ 1 million de bibliothèques dans le monde.
- Les dépenses annuelles étaient estimées à 31 Milliards de \$ (un peu moins de la moitié aux seuls États-Unis).
- Un habitant de la planète sur six était inscrit dans une bibliothèque.
- Les collections des bibliothèques comprenaient 16 milliards de livres (4,5 pour les bibliothèques publiques, 3,7 pour les bibliothèques scolaires, 3,5 pour les bibliothèques universitaires, 3,2 pour les centres de documentation (*Special libraries*), 0,9 pour les bibliothèques nationales), c'est-à-dire environ 2,5 livres par personne.

Dans ces chiffres, la position des États-Unis est écrasante, sans doute du fait de la place que les bibliothèques tiennent dans le pays, mais aussi peut-être à cause d'un biais qui favorise le pays où les statis-

tiques sont les plus complètes et fiables. En 2010, il y a eu 1,4 milliard d'entrées dans les bibliothèques aux États-Unis, plus qu'au cinéma (1,3) et beaucoup plus que pour les spectacles sportifs (218 millions) (OCLC, 2010). Un sondage a montré, par ailleurs, que 20,3 millions de ménages américains affirmaient avoir fréquenté l'une ou l'autre des bibliothèques publiques plus d'une vingtaine de fois dans l'année (ALA, 2010-2).

Même si l'implantation, l'activité et le succès des bibliothèques sont variables selon les pays, ces chiffres d'audience ou de financement montrent bien qu'elles tiennent largement leur place dans le concert des médias.

Le temps long

Si l'histoire des bibliothèques ne se confond pas avec celle de l'humanité, elle est néanmoins très longue, bien plus longue que celle des médias classiques, parallèle à celle de l'accumulation et de la transmission des connaissances depuis qu'elles sont consignées sur un support grâce à l'écriture. On trouve les premières traces de bibliothèques dans l'Antiquité dès le début de la construction des civilisations et parallèle à celle des empires en Assyrie, en Égypte, en Grèce, en Chine. Chaque fois, elles furent un lieu de conservation des documents tout autant qu'un lieu de leur production, par la copie des exemplaires, nécessitée par la fragilité des supports qu'il fallait renouveler, et par la volonté de diffuser les documents.

Beaucoup plus tard vers les 12^e et 13^e siècles pour la Corée et la Chine et le milieu du 15^e siècle pour l'Europe, l'invention de l'imprimerie à caractères mobiles a entraîné l'externalisation de la reproduction matérielle des documents qui a quitté alors le giron des bibliothèques pour devenir une des premières industries des temps modernes. Une activité économiquement autonome de production et diffusion des livres s'est organisée progressivement à partir tout d'abord des imprimeurs-libraires. Puis vers la fin du 18^e siècle, l'économie commerciale du livre s'est construite autour de la figure de l'éditeur telle que nous la connaissons aujourd'hui (Mollier, 2003).

L'éditeur a pris progressivement une place dominante dans le processus de production-diffusion de l'objet livre, et les bibliothèques ont alors perdu leur monopole sur l'ensemble de la filière. La production intellectuelle du livre et des connaissances en général n'a pas pour autant échappé complètement aux bibliothèques qui sont restées un lieu familier pour les lettrés. Écrivains, professeurs, chercheurs, étudiants les fréquentent pour préparer leurs travaux et construire leurs œuvres.

Par la suite, l'émergence de nouveaux médias et de nouvelles industries culturelles, la presse populaire au 19^e siècle, les disques et la radio

au début du 20^e, la télévision et la vidéo venant après le cinéma ont élargi l'éventail de l'information et de la distraction pour le public. La place du livre s'est relativisée, mais chaque fois que cela était possible les bibliothèques ont intégré les nouveaux supports dans leurs collections sans modifier leur modèle, ni réduire leur rôle. Parallèlement au développement explosif d'autres médias, l'édition de livres imprimés d'abord, puis la presse, et ensuite la radio ou la télévision, la bibliothèque a bien maintenu son organisation, l'a développée par touches successives, a continué de la perfectionner, a accompagné et parfois devancé la gestion et la diffusion des connaissances dans les sociétés. Il faut ici faire une distinction entre les médias d'information enregistrées comme l'édition en général qui manipule des supports (livre, presse, disques) et les médias de communication qui distribuent du signal (radio, télévision). La production des premiers est intégrée directement dans les bibliothèques, celle des seconds ne peut l'être que dans la mesure où un enregistrement est effectué. Aujourd'hui le web qui mélange les deux modalités pose des questions inédites au modèle de la bibliothèque.

L'évolution des bibliothèques, comme celle des centres d'archives et les musées, est en réalité parallèle à celle des sociétés et de leur rapport aux connaissances enregistrées, participant à la croissance économique. Certains (Hedstrom & King, 2006) parlent à leurs sujets d' « infrastructures épistémiques » (*Epistemics Infrastructures*), c'est-à-dire d'institutions facilitant l'organisation des connaissances.

Dans une société où les connaissances circulent de plus en plus vite, cette force tranquille a un avantage. Média le plus ancien, c'est aussi celui où l'on peut s'abstraire du cycle trop rapide des médias modernes qui tend à écraser les informations par leur renouvellement et à perdre l'attention du lecteur dans une surabondance. Le flot des médias contemporains est trop puissant, trop abondant pour autoriser un filtrage efficace. On va aussi à la bibliothèque pour y retrouver dans le calme des documents que les autres médias détruisent ou noient dans le renouvellement insatiable de leur production ou on utilise les services d'un bibliothécaire ou d'un documentaliste pour retrouver les informations utiles perdues dans le chaos général. Ainsi la bibliothèque est-elle le média du temps long s'adaptant à l'évolution des sociétés et tempérant la précipitation des médias plus jeunes, plus tempétueux et plus éphémères. Cette qualité, loin de rendre son économie obsolète est au contraire aujourd'hui un levier sur lequel la bibliothèque peut s'appuyer pour s'adapter aux défis nouveaux du numérique.

Le modèle bibliothéconomique

Pour que la bibliothèque traverse ainsi les siècles en s'adaptant sans se départir de son organisation primitive, il a fallu que son modèle s'appuie sur un principe économique fondamental et qu'il soit à la fois simple et robuste. La bibliothèque utilise deux caractéristiques des objets qu'elle manipule, bien connues des économistes de l'information : les livres, les documents en général, peuvent être exploités comme des biens non-rivaux (leur consommation par un individu ne prive pas un autre de le consommer) et des biens singuliers (chaque livre, au sens de chaque titre et non chaque exemplaire, est particulier, non réductible à un autre). Sur cette base la bibliothèque organise un service de partage qui construit un écosystème autonome. L'autonomie l'a préservée des soubresauts des industries culturelles, plus jeunes et plus capricieuses.

Le service rendu par la bibliothèque comprend deux moments. Il réunit tout d'abord dans une collection ordonnée des documents singuliers provenant de diverses sources, libraires, revendeurs ou encore administrations ou même particuliers. Le principe est de collecter, ranger, « emprisonner » en un lieu, organiser et classer des documents dispersés et jusque-là mobiles pour les mutualiser et les mettre à disposition des lecteurs d'une collectivité. Cette mise à disposition de biens, organisés comme non-rivaux, constitue le second moment. Un service de prêt ou de lecture sur place, permet au lecteur de consulter les documents dans un temps volontairement limité pour ne pas priver d'éventuels autres lecteurs de leur jouissance. Les deux moments sont donc la constitution de la collection et sa mise en accès. Dans le vocabulaire de l'économie des services, on parlera de « base arrière » (*back-office*) pour le moment de la constitution de la collection et de « face avant » (*front-office*), pour celui de l'accès.

Ainsi, la bibliothèque construit un écosystème qui lui est propre. Son principe général est que le document reste à la bibliothèque propriété de la collectivité concernée. La bibliothèque retire les documents de leur précédent circuit, commercial ou non, pour les intégrer définitivement à son propre circuit. Contrairement à l'édition où le principe est de multiplier les exemplaires pour toucher une clientèle dispersée, le principe ici est de réunir des prototypes autrefois dispersés pour les rendre consultables en un lieu pour une clientèle qui vient les chercher.

Cet écosystème est original et autonome. Il a la faculté de pouvoir naturellement fonctionner en réseau puisque les documents réunis dans une collection peuvent par copie ou prêt entre bibliothèques enrichir une autre collection fonctionnant sur le même principe. Depuis leur fondation, les bibliothèques communiquent entre elles, partagent les documents et enrichissent ainsi mutuellement leurs collections. Dans l'Antiquité par le

travail des scribes, puis par les moines copistes, plus récemment par le prêt entre bibliothèques et aujourd'hui par la numérisation et la mise en ligne des documents, les bibliothèques nourrissent leur écosystème.

La bibliothèque est donc une entreprise de service basée sur le partage, la non-rivalité et la singularité des biens informationnels. Le cœur de son métier n'est pas, comme pour l'édition, de produire des biens (des objets tangibles ou intangibles, pour nous des documents) et de s'en départir, ou comme le spectacle de transmettre directement des informations au spectateur, mais d'enrichir des entités humaines (individus ou collectivités) par l'accès à des documents ou plus largement par l'accès au savoir contenu dans ces documents que la bibliothèque accumule et conserve.

Fondée par principe sur le partage, une bibliothèque ne rapporte pas d'argent. L'entrée dans la bibliothèque est généralement gratuite, ou d'un prix symbolique. Il arrive que dans certaines organisations les prestations documentaires soient facturées, mais il s'agit de logiques comptables internes et non d'une économie de la bibliothèque proprement dite. Le financement de la bibliothèque ne s'effectue donc pas par le marché mais par un subventionnement.

Cette constatation doit nous amener à nous poser la question de la justification de l'investissement réalisé. Pourquoi fonder et entretenir une bibliothèque si les documents sont disponibles et que chacun peut se les procurer individuellement ?

2 Une économie difficile à compter

La réponse classique à ce genre de question est le rapport entre les avantages et les coûts. S'il est positif, alors l'investissement serait justifié. Un grand nombre d'études empiriques ont été menées dans ce sens par des bibliothécaires soucieux de défendre leurs intérêts ou ceux de leur institution et de leur public auprès de leurs bailleurs de fonds. Nous en présentons ci-dessous quelques-unes parmi les plus récentes et significatives. Ces études s'inspirent de méthodes et modèles issus de l'entreprise.

Nous proposerons alors de nous fonder sur l'activité propre de la bibliothèque décrite dans la partie précédente pour définir une valeur ajoutée plus directement adaptée à l'originalité de son modèle. On pourra faire à cette perspective le reproche de ne repérer que dans l'absolu des valeurs et des bénéficiaires, sans pouvoir les traduire en chiffres. Pire, nous verrons dans la partie suivante que ces valeurs là sont aujourd'hui concurrencées par de nouveaux acteurs commerciaux profitant des performances du web.

Calculer le retour sur investissement

La méthode la plus souvent utilisée pour les études de retour sur investissement dans les bibliothèques est aujourd'hui celle de la valuation contingente (CVM) qui consiste à demander par sondage le prix que les personnes seraient prêtes à payer pour un service équivalent au service fourni par la bibliothèque. Elle est aujourd'hui utilisée principalement en Amérique du nord aussi bien pour mesurer la valeur des bibliothèques publiques que celle des bibliothèques académiques.

Deux rapports américains publiés en 2007 (ALC et ULC) sont considérés comme des références pour ces méthodes appliquées aux bibliothèques publiques. Ils proposent une synthèse des études déjà réalisées et ont inspiré la plupart de celles qui ont suivi.

Le premier rapport, intitulé *Worth Their Weight*, constate la montée et la sophistication des études, inspirées de l'économie, pour mesurer en dollars la valeur des programmes et services des bibliothèques et donc de montrer l'efficacité de l'impôt collecté et réinvesti dans les bibliothèques. Plus encore, les auteurs soulignent la possibilité nouvelle d'intégrer des éléments plus intangibles et de mesurer la valeur de l'apprentissage (*learning values*) ou des bénéfices culturels (*cultural benefits*) grâce au concept de retour social sur investissement (*social return on investment - SROI*) qui gagne du terrain dans le monde de l'entreprise. Notamment, la technique du tableau de bord prospectif (*Balanced Score Card*) intègre les valeurs humaines, comme l'apprentissage, et celle du triple bilan (*triple-bottom-line reporting* ou triple P - Personnes, Planète, Profit *People, Planet, Profit*) prend en compte les conséquences sociales et environnementales et plus seulement économiques de l'entreprise. Enfin, les auteurs citent aussi l'initiative britannique (MLA, 2008) qui propose un cadre d'évaluation des activités des musées, des bibliothèques et des archives fondé sur la recherche (*evidence-based policy and practice - EBPP*).

Dix-sept études réalisées au début des années 2000 ont été passées en revue et synthétisées. Leurs résultats, sans surprise, sont très favorables aux bibliothèques avec des retours sur investissement allant de 3 à 6,54\$ pour un dollar investi. Les auteurs du rapport concluent (notre traduction) :

Si le premier impératif pour l'évolution de la mesure de la valeur de la bibliothèque est l'organisation de données homogènes et le second la création de mémoires, crédibles, ciblés, scientifiques pour les différents bailleurs de fonds des bibliothèques, l'étape finale est de constater les limites de l'analyse de la rentabilité pour les bibliothèques dans des termes de l'économie traditionnelle.

Certains chercheurs sur les bibliothèques pensent que ces mesures économétriques traditionnelles ne donnent qu'une vision limitée du capital social plus large que les bibliothèques créent et des avantages sociaux qu'il confère.

Dès lors, les chercheurs commencent à réfléchir au très difficile problème de construire une proposition de valeur qui puisse s'exprimer aussi bien en termes sociaux qu'économiques et s'argumenter sur des bases crédibles et scientifiques. (p.24)

Le second rapport, intitulé *Making Cities Stronger: Public Library Contributions to Local Economic Development*, peut être considéré comme une avancée supplémentaire, au moins pour les bibliothèques publiques des villes américaines, en relation avec le développement local. Il souligne quatre apports essentiels des bibliothèques au développement local :

- Les services de lecture pour les jeunes qui sont le premier maillon d'une chaîne d'investissements indispensables pour construire une force de travail éduquée qui assurera une compétitivité locale dans l'industrie de la connaissance.
- Les ressources sur l'emploi et les carrières préparent les travailleurs aux nouvelles technologies. Grâce à leurs ordinateurs en accès libre, les bibliothèques sont le premier point d'entrée aux nouvelles technologies pour nombre d'utilisateurs. Maintenant que la recherche d'emploi se fait en ligne, les bibliothèques se sont organisées, souvent en collaboration avec les agences locales, pour fournir des formations aux nouvelles technologies.
- Des ressources et des programmes pour les petites entreprises pour abaisser les barrières permettant l'entrée sur les marchés. Une des plus grandes difficultés classiques des petites entreprises est l'accès courant et clair aux données sur les produits, les fournisseurs et le financement. Les bibliothèques sont un point d'entrée permanent pour ces bases de données maintenant en ligne.
- Les bibliothèques, comme lieu, servent de catalyse pour le développement local. Par leur fréquentation importante, les bibliothèques animent des zones de chalandise.

Le rapport conclut :

(..) les bibliothèques publiques sont bien placées pour alimenter non seulement la nouvelle, mais aussi la pro-

chaîne économie par leur rôle dans la construction des compétences technologiques, l'activité entrepreneuriale et leurs lieux vivants et accueillants. La combinaison, entre un rôle plus important dans les stratégies de développement économique et leur omniprésence – 16.000 antennes dans plus de 9.000 systèmes – fait des bibliothèques publiques des outils stables et puissants pour les villes qui cherchent à construire une économie solide et résistante. p.3

Du côté des bibliothèques académiques, le plus important et récent travail est un projet en trois phases intitulé *Lib-Value*². Les deux premières phases ont tenté de mesurer l'apport des bibliothèques dans le succès des demandes de subventions de recherche pour les chercheurs. Étendue à huit universités dans la phase 2 (Tenopir, 2010), les résultats paraissent contrastés puisque le retour sur investissement irait de 0,64 à 15,54\$ pour 1\$ investi en bibliothèque.

Le ROI pour les subventions varie selon les objectifs des institutions (par ex. plutôt orientées recherche ou enseignement, ou privilégiant les STM plutôt que les SHS) et la disponibilité de sources de financements compétitives. Ce ROI a été calculé à partir du budget global de la bibliothèque. Si l'on s'en tient à la partie du budget consacrée aux collections électroniques, le ROI devient de 155\$ à 6,4\$ pour 1\$.

Cette étude a été financée par l'éditeur *Elsevier* et ce dernier résultat n'est pas innocent, ni paradoxalement nécessairement favorable aux bibliothèques comme nous le verrons dans la troisième partie. La troisième phase de l'étude *LibValue*, actuellement en cours, élargit l'analyse à d'autres valeurs ajoutées par les bibliothèques universitaires sur l'enseignement et l'apprentissage, la recherche, ou encore les fonctions sociales, professionnelles et publiques (*teaching / learning, research, and the social, professional, and public engagement functions of the library*).

Toutes ces études ont le double intérêt de s'appuyer sur des données empiriques et d'avoir une utilité immédiate en fournissant des arguments aux bibliothécaires vis-à-vis de leurs tutelles et bailleurs de fonds. Mais

² *Lib-Value : Value, Outcome, and Return on Investment of Academic Libraries* : <http://libvalue.cci.utk.edu> .

très marquées par le modèle de l'entreprise commerciale, elles prennent le risque aussi de dévoyer les missions des bibliothèques en sousestimant l'originalité de leur modèle.

Valeurs bibliothéconomiques

Il est possible de repérer trois valeurs ajoutées par la bibliothèque grâce à son activité fondamentale décrite dans la première partie du chapitre.

La première, la plus immédiate, est le gain réalisé par la mutualisation des documents. Puisqu'un lecteur pourra réutiliser un document déjà utilisé par un autre, il ne serait donc pas nécessaire d'acheter deux fois le même document et on réduirait d'autant les dépenses à l'échelle de la collectivité. Cette justification considère la bibliothèque comme un dernier maillon de la chaîne du livre, mode de distribution parallèle à celui de la librairie, simplement plus économique pour un groupe, car mutualisé.

Plus le prix d'achat initial est élevé (en argent, en temps ou en énergie) pour le consommateur, plus le gain sera fort. Ainsi, cette valeur est surtout appréciable dans des situations de pénurie de documents. Il existe encore de nombreux pays, ou des situations informationnelles particulières, où la disponibilité des documents ne va pas de soi et donc où l'utilité de la bibliothèque est indiscutable. De plus, les contextes économiques peuvent se modifier. Les bibliothécaires américains ont montré (OCLC, 2011) que la principale raison de l'augmentation de l'usage de la bibliothèque publique en 2010 a été l'économie. Les dépenses de livres, CDs et DVDs de ceux pour lesquels la récession a eu un impact négatif sur le travail ont baissé pour 76%. La bibliothèque a permis d'atténuer la difficulté. Le tiers de cette population a plus utilisé la bibliothèque et les trois quarts de ceux-là ont dit emprunter plutôt des livres ou des CDs que d'en acheter.

Les études bibliométriques ont montré que la distribution de la demande dans une collection suivait une loi de puissance³. Pour une période et une population donnée, les consultations de documents se concentrent sur un petit nombre de documents très demandés et se dispersent sur un très grand nombre peu demandés. En simplifiant, on

³ La bibliométrie a relevé cette distribution dès les années trente pour le nombre d'articles scientifiques dans les revues (Bradford, 1934). À les années soixante avec les premières tentatives de mesures de l'efficacité des bibliothèques par l'évolution de la demande de documents a montré une distribution comparable (Morse, 1968, 1972) qui a été largement confirmée depuis (Lafouge & alii, 2002). Cette distribution n'est pas propre aux bibliothèques. On la retrouve dans de nombreux domaines, notamment dans la distribution des richesses étudiée par V. Pareto. On l'appelle aussi la loi des 80/20. Elle a été popularisée récemment pour rendre compte des demandes sur le web sous le nouveau nom de « long traîne » (*long tail*) (Anderson, 2006).

pourrait dire que pour satisfaire 80% des demandes, 20% des documents seraient suffisants, mais pour répondre à l'ensemble de la demande la totalité de la collection ou presque est nécessaire).

Dès lors pour satisfaire ses lecteurs, une bibliothèque se doit d'acheter rapidement plusieurs exemplaires des documents les plus demandés, sans se départir pour autant d'une large collection. Ces constatations devraient relativiser les arguments de concurrence déloyale, souvent entendus du côté des éditeurs. Les bibliothèques achètent les livres qui rencontrent un succès de marché limité et plusieurs exemplaires des best-sellers. Dans le cas de livres très spécialisés, comme des livres scientifiques pointus ou des revues scientifiques, les bibliothèques sont parfois les seules clientes des éditeurs.

On peut repérer deux autres valeurs ajoutées par le service rendu par la bibliothèque : un gain d'opportunité et un gain de potentialité. Ces deux gains sont propres à son écosystème et n'interfèrent pas avec l'économie des autres médias, contrairement au précédent. On peut même penser qu'ils ont fondé son modèle, la bibliothèque ayant en quelque sorte l'exclusivité, exclusivité perdue aujourd'hui avec le développement du web.

Le gain d'opportunité découle de la constitution de la collection et de son classement. Il comprend deux volets complémentaires et indissociables. Une collection où les documents sont rangés et classés permet d'abord au lecteur de trouver plus facilement ou plus rapidement le document ou l'information qu'il cherche puisque quelqu'un l'a déjà collecté et rangé pour lui. Cet argument temporel a été souvent et depuis longtemps avancé par les bibliothécaires et des études empiriques ont été menées pour essayer de mesurer la valeur de ce gain de temps, en particulier pour les bibliothèques académiques (Kingma, 1996).

Ensuite en cherchant un document, il risque d'en trouver d'autres, proches de ses préoccupations, auxquels il n'aurait pas pensé, qu'il n'aurait pas trouvés tout seul et qui lui ouvriront d'autres possibilités, d'autres portes par rapport à son besoin initial. Aujourd'hui, ce deuxième volet a gagné un nom sur le web, on y parle de découverte (*discovery*) ou de sérendipité, mais les lecteurs n'ont pas attendu le web pour faire des découvertes en bibliothèque.

La dernière valeur ajoutée de la bibliothèque importante à repérer est le gain en potentialité, ou valeur d'option. Il découle de sa fonction de conservation et s'apparente à une sorte d'assurance ou, pour prendre une notion plus contemporaine, au principe de précaution. Tandis que le libraire retourne au fur et à mesure ses invendus au distributeur, le bibliothécaire ne se défait qu'avec parcimonie et non sans réticence des documents qu'il accumule. Les élagages ou désherbages sont réguliers

dans les bibliothèques publiques, mais suivent un protocole précis. Les bibliothécaires vérifient en général que ces documents sont conservés et restent accessibles dans une autre bibliothèque avant de s'en départir. Les bibliothèques spécialisées et bien sûr les bibliothèques patrimoniales gardent, parfois jalousement, leurs collections. Il ne s'agit pas là d'une inertie de « conservateur », selon le nom donné en France au bibliothécaire, mais bien une fonction qui a valeur économique. Il est ainsi préférable d'en garder, de façon mutualisée, au moins un exemplaire que de devoir en reconstituer *a posteriori* le contenu ou pire de devoir s'en passer. Ainsi, collecter des documents, c'est aussi accroître la potentialité documentaire des lecteurs dans le temps, c'est prendre une assurance sur l'avenir.

Même si le bibliothécaire constitue sa collection en fonction des besoins de la collectivité qu'il sert, personne ne peut connaître vraiment *a priori* et à coup sûr la valeur d'usage d'un document au moment de son acquisition et encore moins à l'avenir. Un livre, un document est un « bien d'expérience » c'est-à-dire que l'on ne connaît sa valeur qu'en le consommant et cette valeur est dépendante du contexte éminemment variable dans le temps.

Cette dernière valeur ajoutée est une évidence si l'on passe à l'échelle de l'Histoire. Sans les bibliothèques, notre patrimoine documentaire serait perdu. Il est même sûr que, faute de bibliothèques à certaines époques et dans certaines collectivités ou encore du fait de la destruction de bibliothèques, une bonne part a déjà été perdue sans qu'il soit possible de mesurer la valeur de cette perte. Sans remonter le passé, nous avons aussi des exemples très contemporains spectaculaires de l'importance de la valeur créée. C'est grâce aux collections conservées dans les bibliothèques que la firme *Google* a pu numériser des millions de livres et les mettre à disposition sur le web. Un immense patrimoine documentaire a pu être ainsi revalorisé et exploité de nouveau, à un coup bien moindre que s'il avait fallu les réunir de nouveau, créant une richesse difficilement prévisible, même si bien des débats restent encore ouverts sur la forme et la répartition de la valeur récupérée par son exploitation commerciale.

Opportunité et potentialité sont donc les principales valeurs ajoutées de la bibliothèque. Paradoxalement, il est pratiquement impossible de mesurer ces avantages. Bien malin celui qui sera capable de leur donner une mesure économique. Elles reposent en effet toutes deux sur le hasard, hasard de la trouvaille qui documente une action et hasard des circonstances qui modifie la valeur d'un document.

Au cours des siècles les bibliothécaires, conscient de la valeur ajoutée par leurs services, ont développé des compétences adaptées à

l'écosystème dont ils avaient la charge. Celles-ci se sont déclinées selon des savoirs professionnels particuliers (plans de développement de collection, règles de catalogage, bulletinage, systèmes de prêt, services de référence, mobiliers, architecture, marketing, etc.) regroupés sous un terme : la bibliothéconomie. Les difficultés de mesure de la valeur créée ont pu conduire parfois à des effets de surqualité perfectionnant à outrance leurs méthodes et leurs règles de classifications, ou encore la protection des documents conservés, survalorisant certains outils comme les catalogues par exemple. Mais ces crispations ne doivent pas occulter l'immense travail réalisé, l'adaptation continue des institutions et l'importance de ces infrastructures épistémiques.

Trois bénéficiaires

Pour mieux comprendre l'apport des bibliothèques, il est utile de croiser les valeurs ajoutées repérées avec leurs bénéficiaires. Le raisonnement peut se décliner du plus micro (le service rendu à l'utilisateur) au plus macro (le rôle de la bibliothèque dans la société) en passant par le méso (sa fonction dans sa collectivité d'appartenance).

Raisonnons tout d'abord à l'échelle des individus. La bibliothèque sert ses usagers. C'est une sorte de mémoire externe qui permettra à un individu de trouver ou retrouver l'information consignée dont il a besoin pour construire les représentations du monde qui le concerne. L'information peut documenter, enrichir, sa vie professionnelle, sa vie quotidienne, ses loisirs. Différentes bibliothèques peuvent répondre aux besoins différents d'un même usager. Quoi qu'il en soit, l'utilisateur se déplace à la bibliothèque de son choix pour sélectionner le ou les documents qui l'intéressent dans la collection et les consulter. La bibliothèque enrichit donc chacun de ses usagers par l'accès à ses collections en lui fournissant des informations qu'il n'aurait pas trouvées sans elle ou qu'il aurait eu plus de mal à trouver. Il s'agit bien d'un élargissement de sa mémoire sociale par la mise à disposition d'une information consignée par d'autres.

À une échelle plus large, la bibliothèque est au service de la collectivité ou la communauté à laquelle les individus, usagers et non-usagers, appartiennent. Les documents collectés constituent alors pour la collectivité particulière un capital, une richesse qui peut, doit, être mise au service de ses objectifs. Les documents ont été réunis, car ils servent directement ou potentiellement les desseins de la collectivité. Ces desseins peuvent être précisément orientés, comme dans le cas d'une entreprise commerciale, d'une administration ou encore d'une université. Ils peuvent être aussi plus généraux, comme l'apprentissage de la lecture, l'éducation de la population ou la lutte contre les inégalités dans le cas

d'une collectivité publique comme une commune ou un département. Dans tous les cas, la bibliothèque enrichit potentiellement la collectivité par la constitution d'un capital documentaire qu'elle met à disposition de ses membres. Grâce à ce capital, certains membres pourront faire avancer la collectivité dans la poursuite de ses objectifs : profit pour une entreprise, avancée de la science ou diplomation pour une université ou encore, par exemple, enrichissement culturel, intégration sociale, lutte contre l'échec scolaire, accueil des immigrants pour une collectivité locale. Le premier moment de constitution de la collection peut se comprendre comme l'investissement en capital d'informations consignées, qui vient documenter l'action générale qui sous-tend la collectivité et réunit ses membres. Le terme de capital est d'autant plus approprié que cette échelle est celle du financement principal de la bibliothèque dans la très grande majorité des cas. Et les études de retour sur investissement que nous avons mentionnées prennent cette échelle de mesure.

On peut encore élargir la focale à l'échelle d'une société dans son ensemble, voire de l'humanité entière. La ou plutôt les bibliothèques sont alors au service de l'intérêt général. Leurs objectifs peuvent être exprimés en termes généraux comme l'avancement des savoirs, la cohésion et la paix sociale ou encore le niveau général d'éducation et de culture. La collection est alors un patrimoine qu'il faut préserver pour la transmission intergénérationnelle et le maintien de ce qu'on appelle une civilisation. Une civilisation peut être en effet représentée par un ensemble de connaissances ordonnées et partagées par un peuple ou ses représentants. Les bibliothèques par la conservation, la collecte des informations consignées et leur partage dans une société en constituent en quelque sorte l'empreinte documentaire. Elles sont, par là même, des institutions essentielles pour le maintien de leur culture. Les civilisations sont mortelles, et une des façons de les tuer est de faire table rase de leurs « infrastructures épistémiques », d'effacer leur empreinte. Ainsi les bibliothécaires sont-ils les gardiens du patrimoine documentaire et, conscients de cette mission, ils partagent une éthique forte.

Ces différents éléments peuvent être réunis sur un tableau.

Destinataire	Base arrière	Face avant	Produit
Individu	Collection	Accès	Mémoire
Collectivité	Information	Action	Capital
Société	Patrimoine	Transmission	Empreinte

Tableau 1 : Le modèle bibliothéconomique

La première ligne reprend les deux moments de la production du service de la bibliothèque pour un lecteur individuel : la configuration de la collection en base arrière et l'accès aux documents en face avant pour constituer à son profit une mémoire externe permanente dans laquelle il pourra puiser.

La deuxième ligne confirme ces mêmes moments en raisonnant non plus sur le service rendu à un individu, mais celui rendu à une collectivité. Il s'agit alors de constituer un capital par la collecte d'informations qui auront le potentiel d'alimenter l'action collective ou au moins une partie de celle-ci, c'est-à-dire la réalisation de quelques objectifs de la collectivité. Ces objectifs participent à la configuration de la collectivité qui réunit les individus. La collectivité investit dans ce capital informationnel pour que les individus répondent mieux à ses objectifs.

La troisième ligne enfin représente toujours le service rendu par la bibliothèque, mais cette fois à l'échelle de la société tout entière. La collection est devenue le patrimoine informationnel commun qu'il s'agit de transmettre. L'ensemble constitue l'empreinte informationnelle de cette société, autrement dit la part documentaire de la civilisation concernée qu'apporte la collectivité et à laquelle l'individu se nourrit. Les informations documentaires qui n'ont pas été collectées risquent d'être perdues à jamais pour la société. Au mieux et sans garantie de succès, on pourra tenter de les reconstituer au prix d'un effort important.

3 L'exploitation numérique

Le numérique, et plus précisément le web, a ébranlé le modèle de la bibliothèque, à l'instar de celui de tous les médias. Comme au moment de la mise en place de l'industrie du livre avec l'imprimerie, une part du service rendu par les bibliothécaires a été externalisée. Mais cette fois c'est le modèle bibliothéconomique lui-même qui a servi d'inspiration à des industriels qui ont trouvé le moyen d'en automatiser les services, d'ouvrir de nouvelles performances documentaires, notamment par le traitement du texte intégral, et de les valoriser commercialement, souvent avec la complicité plus ou moins forcée des bibliothécaires eux-mêmes. Notre tableau précédent sur le modèle bibliothéconomique peut, en effet pratiquement sans changement, s'appliquer au web. Sans entrer dans trop de détails, nous évoquerons ici deux exemples illustrant l'externalisation des deux moments du service de la bibliothèque : la stratégie de l'éditeur scientifique *Reed-Elsevier* et le succès du moteur de recherche de la firme *Google*.

Le web n'est pas qu'un simple système documentaire, c'est à dire un outil de gestion d'informations enregistrées. C'est aussi un outil de communication qui permet aux internautes d'échanger entre eux et de re-

construire des communautés à la géographie différente de celles que servent les bibliothèques, notamment grâce aux réseaux sociaux. Il est un peu tôt, au moment de l'écriture de ce chapitre, pour faire une analyse sérieuse de cette dimension dont la base économique est encore très fragile. Aussi, nous nous contenterons de présenter quelques réponses des bibliothécaires à la nouvelle donne numérique.

Collections

La publication d'articles dans les revues scientifiques est à la fois une modalité de diffusion des résultats de la recherche et un mode de régulation de son activité. Le nombre de publications et la qualité des revues qui les accueillent mesurent le poids du chercheur sur le marché de la recherche. Ainsi face au développement de la recherche, le nombre de revues et leur épaisseur a explosé et leur valeur commerciale s'est envolée. Comme nous l'avons vu pour ce type de publications, l'articulation entre l'éditeur et la bibliothèque est étroite. Dès lors, il s'est instauré un fonctionnement de marché particulier avec une tendance monopoliste du côté des éditeurs et une clientèle captive mais de moins en moins solvable du côté des bibliothèques. Le web est arrivé à propos, pour les éditeurs comme pour les bibliothèques, offrant une opportunité pour réviser leur position respective. L'ensemble a été très étudié et a fait l'objet d'une littérature très abondante qui souligne largement l'augmentation relative et absolue des tarifs des éditeurs commerciaux (Bailey, 1010), sans pour autant que la tendance générale ne soit infléchie.

La première initiative d'envergure de numérisation des revues est due à un éditeur scientifique. À partir d'une expérimentation initiée en 1991 dans douze bibliothèques universitaires américaines, *Elsevier* a inventé un modèle économique nouveau conforme au caractère de bien public des fichiers numériques. L'éditeur propose l'accès à un bouquet de revues numérisées. Les bibliothèques ne disposent alors plus d'une collection de revues conservées dans leurs murs, mais d'un droit d'accès forfaitaire pour leurs membres au serveur de l'éditeur. Une fois la licence négociée l'ensemble des usagers a un accès libre à toute la collection.

Reed-Elsevier a ainsi réussi à commercialiser la première partie du service de la bibliothèque, la constitution de la collection. Cette organisation s'est rapidement imposée à tous les éditeurs de revues comme la seule viable commercialement et s'est déclinée de façon variable selon des licences négociées entre des éditeurs accumulant de plus en plus de titres et des bibliothèques réunies en consortiums. Elle a eu pour effet de renforcer les tendances monopolistes des éditeurs qui avaient intérêt à élargir au maximum leur collection et donc de maintenir une forte pression sur les prix et des ventes bloquées. *Reed-Elsevier* est depuis quel-

ques années le premier groupe d'éditions mondial. Il doit cette place en grande partie à sa position de leader dans les revues électroniques scientifiques, démontrant *a posteriori* la valeur de la constitution d'une collection de bibliothèque. Il a depuis largement investi aussi dans les services d'accès ainsi que dans la qualité et la performance de son travail éditorial.

Les bibliothèques dans ce modèle sont réduites à un rôle d'agent, représentant la collectivité et négociant le ticket d'entrée à la collection pour leurs membres. Des initiatives ont été prises pour renverser le rapport de force en suggérant pour les revues un modèle éditorial alternatif financé par l'amont et aux chercheurs de déposer eux-mêmes leurs articles sur des serveurs institutionnels en accès libre. Ces initiatives ont rencontré un succès réel, mais limité. Il le restera sans doute tant que le mode de régulation de l'économie de la science ne sera pas modifié.

Quoiqu'il en soit le modèle de la licence donnant accès à une collection donnée pour une collectivité contrôlée est un des rares modèles permettant de faire payer un contenu sur le web. Comme les services de bibliothèque s'adressent à une communauté bien délimitée et sont financés par les représentants de cette communauté, il est vraisemblable que d'autres domaines et produits éditoriaux numériques suivront l'exemple des revues scientifiques.

Accès

Google, on le sait, est d'abord un moteur de recherche sur le Web. L'idée première de ses fondateurs était d'adjoindre aux techniques habituelles de recherche d'information une variable supplémentaire : la notoriété, mesurée par le nombre de liens hypertextuels à une page donnée. Cette idée n'est pas originale en soi puisqu'elle reprend celle d'*impact factor* pour classer les revues scientifiques par leur nombre de citations, présentée en 1955 par Eugène Garfield (2006). Mais le génie des fondateurs de *Google* est de l'avoir appliquée aux documents numériques et ainsi d'ouvrir la voie à un calcul et donc un classement en temps réel par le désormais fameux *Pagerank*. Combiné avec une simplicité de l'interface, une stricte utilisation de l'opérateur booléen « et » ainsi qu'une indexation plus large des pages, le *Pagerank* a conduit la firme au succès. Une des grandes difficultés de la recherche sur le Web, n'est pas tant, le repérage des pages que son classement afin que l'internaute trouve facilement l'information qui satisfera sa demande. Aujourd'hui l'internaute démarre une recherche documentaire par une recherche sur un moteur, les services de recherche de la bibliothèque sont largement ignorés.

Ainsi *Google* a repris le second moment du service de la bibliothèque, la recherche d'information et l'accès aux documents. Mieux ou pire, la firme a utilisé son savoir faire en recherche et indexation pour bâtir de toute pièce un marché publicitaire original. Ainsi, la firme vend à des annonceurs intéressés des « mots-clés », correspondant aux requêtes des internautes et aux pages web indexées. Le succès commercial a été immédiat et éclatant. Ironiquement on ne saurait mieux démontrer la valeur économique du modèle bibliothéconomique qu'il a maintenant complètement transposé et intégré. Depuis *Google* a élargi son activité, déclinant son savoir-faire dans de nombreux domaines... jusqu'à, nous l'avons vu, la numérisation des livres des bibliothèques et leur exploitation commerciale.

Adaptations ou éclatement

Les bibliothécaires, habitués à s'adapter aux transformations des systèmes informationnels ont réagi très tôt à l'émergence de ce nouveau média, à la fois familier et inquiétant pour eux puisqu'il s'inspirait de leur modèle. Dès les années soixante-dix, l'informatique est entrée dans les bibliothèques pour améliorer la gestion des documents et les outils d'accès à commencer par le catalogue. Et aujourd'hui encore, chaque innovation numérique (ebooks, cloud-computing, web de données, réseaux sociaux, etc.) trouve un écho dans les bibliothèques qui disposent de leurs meilleurs blogueurs et, contrairement à la légende, de professionnels entrepreneurs et innovateurs.

Du côté des bibliothèques académiques, comme de celui des bibliothèques publiques, on observe aussi un mouvement tendant à faire du lieu le centre du service. On insiste alors sur le caractère ouvert, convivial, flexible des bibliothèques. Ainsi les bibliothèques universitaires deviennent des *learning centers* (JISC, 2006), où les étudiants viennent travailler confortablement, en groupe, interrogeant éventuellement différentes ressources documentaires, internes ou externes, mais surtout disposant de tous les outils de rédaction, recherche, calcul, traitement et de communication. Les bibliothèques publiques quant à elles deviennent des « troisièmes lieux » (*third place libraries*) (Harris, 2007), s'éloignant d'une image de temple et de gardien du savoir pour se rapprocher de la convivialité sociale du café où l'on échange des informations.

La concurrence de l'offre directe sur le web est maintenant bien là et l'écosystème des bibliothèques s'est ouvert, autorisant des comparaisons. Dès 1999, A. Odlyzko écrivait que la crise des revues était plus une crise des coûts des bibliothèques qu'un problème de prix des éditeurs, à cause de coûts internes bien supérieurs au montant dépensé dans l'achat de livres et de revues (*The infamous "journal crisis" is more*

of a library cost crisis than a publisher pricing problem, with internal library costs much higher than the amount spent on purchasing books and journals). Cette concurrence explique la multiplication des études sur le retour sur investissement qui s'appuient peu sur l'originalité du modèle bibliothéconomique peut-être justement parce qu'il n'est plus original.

Google s'est appuyé pour son développement sur la notion d'usage équitable (*fair use*), c'est à dire le droit état-uniens des bibliothèques, afin de pouvoir copier dans ses centres de données l'ensemble des sites web et de les reproduire en copie-cache. Inversement, l'entrée des éditeurs dans la commercialisation de collections a introduit la propriété intellectuelle sur un terrain où elle n'avait autrefois pas de légitimité. Bien des expérimentations, bien des batailles se sont tenues et se tiendront encore sur les droits numériques et sur les verrouillages techniques associés aux fichiers numériques, mais il est clair que si elles concernent souvent des mises en collection et en accès, elles dépassent largement le monde des bibliothèques.

Alors faut-il conclure que les bibliothèques s'adapteront à ce nouveau média ou qu'au contraire elles s'éparpilleront dans la toile ? Deux raisons, au moins, doivent nous conduire à la prudence sinon à l'optimisme pour ces institutions. D'une part, le web n'est pas stabilisé et, malgré quelques réussites spectaculaires, il n'a pas encore réellement trouvé un modèle économique en harmonie avec ses partenaires médiatiques. Aussi on peut penser qu'avec le temps, les valeurs bibliothéconomiques de mutualisation, d'opportunité et d'option vont refaire surface. D'autre part, le modèle de la bibliothèque n'a pas perdu sa pertinence pour les documents traditionnels. Aujourd'hui encore, et paradoxalement plus qu'hier, le livre imprimé reste la première image de marque de la bibliothèque publique en Amérique du nord (OCLC, 2010).

Conclusion

Les bibliothèques ont eu une activité en croissance régulière au cours des siècles, voire des millénaires, mesurable et comparable à celle d'autres médias et d'industries. Leur modèle, très ancien, s'est adapté aux évolutions des sociétés démontrant sa souplesse et sa robustesse. Il s'appuie sur un écosystème fondé sur le partage et comprend deux moments, celui de la constitution d'une collection et celui de sa mise en accès et définit un écosystème autonome.

Récemment les bibliothécaires ont développé des études pour mesurer le retour sur investissement de leurs services dans leur collectivité en s'appuyant sur des outils mis au point pour les entreprises qui se préoccupent de plus en plus de leur impact social et environnemental. Malgré l'intérêt de ces calculs, la valeur ajoutée originale de la bibliothèque est

difficile à appréhender précisément. Elle s'appuie selon les contextes sur la mutualisation ou sur la capacité à trouver rapidement des informations inattendues et celle de conserver des informations potentiellement importantes. Le modèle et sa valeur peuvent s'interpréter de façon complémentaire selon l'échelle que l'on prend comme mémoire additionnelle d'un individu, capital informationnel d'une organisation, ou empreinte d'une civilisation.

Le numérique ébranle la bibliothèque, mais chaque média émergent a obligé celle-ci à se repositionner, à commencer par la naissance de l'industrie du livre avec l'imprimerie. Inversement, la bibliothèque a été, consciemment ou non, une des premières sources d'inspiration pour le web dont certains acteurs ont réussi, aujourd'hui, à faire de l'exploitation son modèle une activité très profitable.

Si le web a ouvert l'écosystème de la bibliothèque, il est probable qu'à l'avenir celle-ci retrouve ses fonctions déclinées sur le numérique. En attendant, le livre imprimé est toujours la première association que fait le public avec la bibliothèque.

Bibliographie

Références

Americans For Libraries Council, 2007, *Worth Their Weight: An Assessment of the Evolving Field of Library Valuation*, report.

<http://www.ala.org/ala/research/librarystats/worththeirweight.pdf>

Chris Anderson, *The Long Tail: Why the Future of Business Is Selling Less of More* (2006)

William J. Baumol & Matityahu Marcus, 1973, *Economics of academic libraries*, American Council on Education, Washington.

Simon C. Bradford, 1934, *Sources of Information on Specific Subjects*, *Engineering: An Illustrated Weekly Journal* (London), 137, 1934 (26 January), pp. 85-86.

Xavier Greffe (2010) Introduction : L'économie de la culture est-elle particulière ?, *Revue d'économie politique*, 2010/1 (Vol. 120)

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=REDP_201_0001

Cathryn Harris, 2007, Libraries with lattes: the new third place, Australasian Public Libraries and Information Services APLIS, 1 déc 2007
<http://www.thefreelibrary.com/Libraries+with+lattes%3A+the+new+third+place.-a0172010485>

Margaret Hedstrom & John L King, 2006, Epistemic Infrastructure in the Rise of the Knowledge Economy, in Kahin, B. and Wycoff, A. (Eds.) *Advancing Knowledge in the Knowledge Economy*, MIT Press.
<http://jking.people.si.umich.edu/EpistemicInfrast-MITPress.pdf>

Joint Information Systems Committee (JISC), 2006, *Designing spaces for effective learning : a guide to 21st century learning space design*, Higher Education Funding Council for England (HEFCE) on behalf of JISC.
http://www.jisc.ac.uk/uploaded_documents/JISCClearingpaces.pdf

Bruce R. Kingma & Suzanne Irving, 1996, *The economics of access versus ownership: the costs and benefits*, Routledge.

Thierry Lafouge, Yves Lecoadic & Christine Michel, 2002, *Éléments de statistique et de mathématique de l'information*, Presse de l'Enssib.

Fritz Machlup, 1962, *The Production and Distribution of Knowledge in the United States*, Princeton UP.

MLA, 2007, AN IMPROVEMENT FRAMEWORK FOR MUSEUMS, LIBRARIES AND ARCHIVE
<http://www.inspiringlearningforall.gov.uk/>

Jean-Yves Mollier, 2003, Naissance, développement et mutations de l'édition de l'Encyclopédie de Diderot à Internet, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Conférence, 22 mai 2003.
<http://www.imageson.org/document571.html>

Philippe Morse, 1968, *Library effectiveness*, The M.I.T Press, Cambridge.
<http://www.jstor.org/stable/4306137>

OCLC, 2003, *Environmental Scan: Pattern Recognition*, Report
<http://www.worldcat.org/title/2003-oclc-environmental-scan-pattern-recognition-a-report-to-the-oclc-membership/oclc/53934212>

OCLC, 2010, *How Libraries Stack Up: 2010*, Report.

http://www.oclc.org/ca/fr/reports/pdfs/214109usf_how_libraries_stack_up.pdf

OCLC, 2011, *Perceptions of Libraries, 2010: Context and Community*, Report

http://www.oclc.org/reports/2010perceptions/2010perceptions_all.pdf

Alan Peacock and Ilde Rizzo, 2008, *The heritage game*, Oxford University Press, USA

Carol Tenopir, 2010, *University Investment in the Library, Phase II: An International Study of the Library's Value to the Grants Process*, Elsevier Connect white paper

<http://libraryconnect.elsevier.com/whitepapers/roi2/lcwp021001.html>

Andrew Odlyzko, *Competition and cooperation: Libraries and publishers in the transition to electronic scholarly journals*

http://arxiv.org/PS_cache/cs/pdf/9901/9901009v1.pdf

Ruth Towse (ed.), 2003, *Handbook of Cultural Economics*, Aldershot: Edward Elgar,

Urban Libraries Council, 2007, *Making Cities Stronger: Public Library Contributions to Local Economic Development*, report

<http://www.azteclibrary.org/reports/UrbanLibrariesCouncil.pdf>

- Bibliographies :

- Articles and Studies Related to Library Value (Return on Investment)

<http://www.ala.org/ala/research/librystats/roi/index.cfm>

- Libvalue ROI and Value Bibliography

<http://libvalue.cci.utk.edu/biblio>

- Scholarly Electronic Publishing Bibliography, Charles W. Bailey, Jr.

<http://www.digital-scholarship.com/sepb/sepb.html>